



Onxeo : dépôt d'une demande de brevet pour Livatag®

Cette demande vise à étendre la propriété industrielle de Livatag® jusqu'en 2036

Paris (France), Copenhague (Danemark), le 15 septembre 2015 – Onxeo SA (Euronext Paris, Nasdaq OMX Copenhague – ONXEO), société innovante spécialisée dans le développement de médicaments orphelins en oncologie, annonce avoir déposé une demande de brevet qui permettrait d'étendre la protection de Livatag®, son produit actuellement en phase III dans le traitement du cancer primitif du foie. La demande de brevet a été déposée aux États-Unis et en Europe et sera étendue à d'autres régions, dont plusieurs pays d'Asie, durant la procédure d'examen. S'il est délivré, ce brevet protégera Livatag® jusqu'en 2036.

Livatag® (doxorubicine Transdrug™) repose sur une technologie innovante qui permet de formuler une chimiothérapie (doxorubicine) sous forme de nanoparticules composées de polyalkylcyanoacrylate, de cyclodextrine et de poloxamer (les nanoparticules Transdrug™). Cette formulation nanoparticulaire lui apporte des propriétés thérapeutiques nouvelles et avantageuses, notamment la capacité de contourner les mécanismes de résistance mis en place par les cellules cancéreuses et qui empêchent les chimiothérapies classiques de pénétrer dans la cellule.

Cette nouvelle demande de brevet repose sur une composition spécifique des nanoparticules résultant d'une sélection de poloxamers particuliers, permettant un contrôle nettement amélioré de la taille des nanoparticules Transdrug™ dans le procédé de synthèse à grande échelle.

Il s'agit ainsi d'un type de brevet dit « de produit », de ceux qui offrent la plus forte protection et qui permettrait de renforcer et prolonger la période d'exclusivité commerciale de Livatag® sur le plan international jusqu'en 2036.

Livatag® est actuellement protégé par 2 familles de brevets robustes; l'une protégeant la première génération de nanoparticules de doxorubicine jusqu'en 2019, et une seconde couvrant le schéma d'administration jusqu'en 2031/2032, selon les territoires.

« Cette demande de brevet est une opportunité unique de renforcer et entendre la propriété intellectuelle liée à Livatag® au niveau international. Il s'agit par ailleurs d'une réussite majeure de nos équipes scientifiques et de propriété intellectuelle d'avoir identifié une telle opportunité. Déjà à un stade de développement clinique avancé, Livatag® représente un programme clé, ciblant un marché de grande ampleur et dont le potentiel de ventes maximal pourrait atteindre 800 millions d'euros. Il constitue un actif fortement créateur de valeur pour Onxeo et ses actionnaires et la recherche d'un renforcement permanent de la situation brevetaire sur de tels actifs est une priorité pour nous », a déclaré Judith Greciet, Directeur Général d'Onxeo.

A propos de ReLive

ReLive est un essai clinique international de phase III qui vise à démontrer l'efficacité de Livatag® sur la survie chez près de 400 patients atteints de carcinome hépatocellulaire avancé (CHC), après échec ou intolérance au sorafenib. L'essai est ouvert dans 11 pays au total (Europe, Etats-Unis, région MENA). A ce jour, 50 % des patients (soit 200 patients) sont randomisés, avec 65 patients par bras de traitement, et plus de 100 patients ont été traités par Livatag®, représentant un total de 450 injections du produit. Ce taux de recrutement est en ligne avec le calendrier prévu pour obtenir les résultats préliminaires de cette phase III au 1er semestre 2017.

A propos d'Onxeo

La vision d'Onxeo est de devenir un acteur international, leader et pionnier en oncologie, et plus spécifiquement dans le domaine des cancers orphelins ou rares, en développant des alternatives thérapeutiques innovantes, pour « faire la différence ». Les équipes d'Onxeo s'engagent à développer des médicaments innovants, pour apporter de l'espoir aux patients et améliorer de manière significative leur qualité de vie.

Un pipeline à un stade avancé de développement clinique :

Livatag® (doxorubicine Transdrug™) : en phase III dans le carcinome hépatocellulaire

Validive® (clonidine Lauriad®) : résultats finaux positifs de la phase II dans la mucite orale sévère

Beleodaq® (belinostat) : enregistré aux Etats-Unis en 2^{ème} ligne de traitement du lymphome à cellules T périphérique en rechute ou réfractaire

Inscrivez-vous pour recevoir les communiqués de presse et newsletters sur notre site internet
<http://www.onxeo.com/fr/newsletter/>

Suivez nous sur twitter @Onxeo_

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à Onxeo et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de Onxeo diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Onxeo émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres. Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de Onxeo et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2014 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 14 avril 2015, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.onxeo.com>.

Contacts :

Judith Greciet, CEO

j.greciet@onxeo.com

Nicolas Fellmann, CFO

n.fellmann@onxeo.com

+33 1 45 58 76 00

Caroline Carmagnol et Florence Portejoie

onxeo@alizerp.com

+33 6 64 18 99 59 / +33 6 47 38 90 04